



Éditorial

Comment faut-il s'y prendre pour convaincre que circuler à vélo n'est ni spécialement dangereux, ni salissant, ni dégradant ? Que ce n'est pas non plus fatigant (sauf à faire de longs trajets) mais que cela permet au contraire de conserver la forme et la ligne (très important à l'approche de la belle saison) ? Quel type de démonstration devons nous imaginer pour prouver que « non, on ne sent pas la transpiration » après avoir fait 5 km à vélo en roulant à vitesse modérée ? Quels outils, quels supports, quels moyens de communication utiliser pour démontrer qu'aux heures de pointe, dans l'espace urbanisé à l'intérieur de la rocade, un cycliste sera souvent plus rapide qu'un automobiliste sur le même parcours ? Tous les points soulevés ci-dessus sont des évidences pour vous, chers amis de Vélo-Cité, qui pratiquez allègrement le déplacement sur deux roues ; mais c'est loin d'être le cas pour la majorité de nos concitoyens qui, par paresse physique ou intellectuelle, refusent de quitter leur sacro-saint habitacle.

Même si l'on constate que les mentalités évoluent, ces changements sont si lents qu'on les perçoit à peine et ce n'est pas à ce rythme que nous parviendrons à décongestionner nos villes, à améliorer la qualité de l'air ou même à améliorer nos performances économiques (combien de millions d'heures perdues chaque jour dans des embouteillages ?).

Pour revenir à nos questions, il serait temps que les collectivités prennent des mesures vraiment incitatives

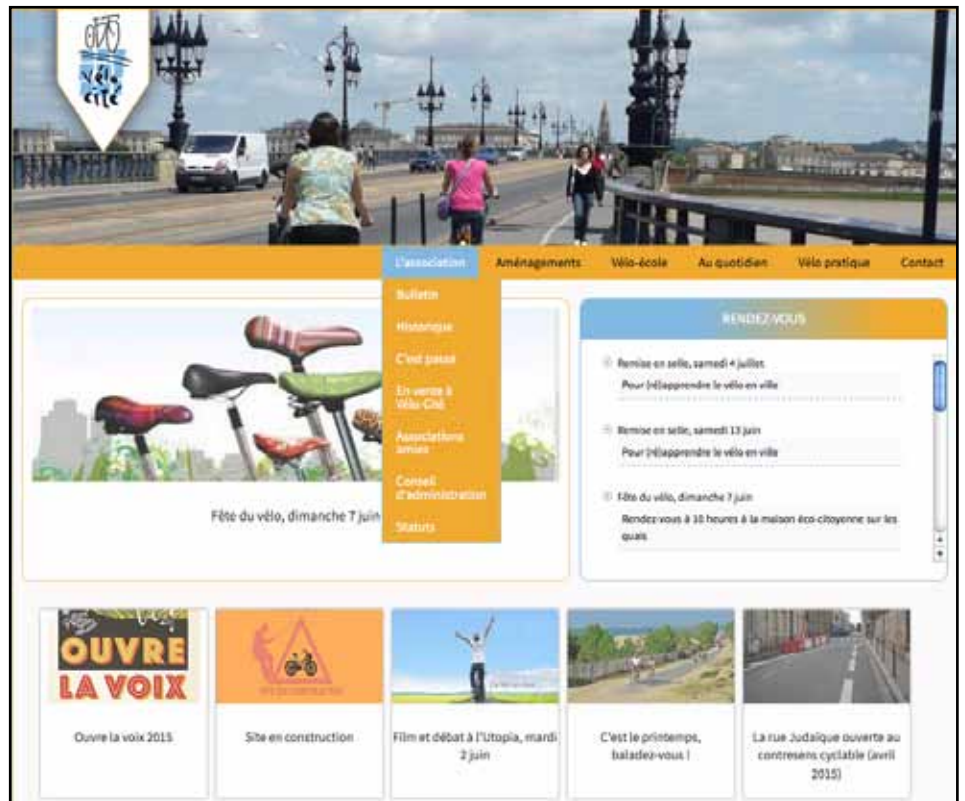


Fête du vélo - 7 juin

● **11, 12, 13 septembre 2015**
Festival « Ouvre la voix »
piste Lapébie

VÉLO-CITÉ SUR LA TOILE

Vélo-Cité aussi a un site web tout neuf ! Nouvelle maquette, plus d'illustrations, utilisation plus facile (en principe)... Il nécessite encore quelques compléments, mais vous pouvez déjà lui rendre une visite : velo-cite.org, tout simplement.



Bloc-notes

● 11, 12, 13 septembre

Ouvre la voix (p. 2)

et investissent dans des actions de communication qui promeuvent les modes de déplacement doux. Notre association, malgré son dynamisme et ses multiples activités, ne peut pas tout !

Quant à vous, chers adhérents, qui êtes les meilleurs ambassadeurs de la pratique cycliste, n'hésitez pas à prêcher la bonne parole autour de vous ! Et aussi, à venir donner un coup de main, même ponctuel, pour soutenir nos actions, notamment dans les communes limitrophes où il y a encore tant à faire.

● Alain Guérineaud

OUVRE LA VOIX

Comme tout les ans, cet excellent festival cyclo-musical se déroulera le long de la piste Lapébie le deuxième week-end de septembre (du vendredi 11 au dimanche 13). À vos agendas !

Pour des détails sur le programme, surveillez le site de la Rock School Barbey, www.rockschool-barbey.com. Vélo-Cité organisera un départ groupé de Bordeaux le dimanche matin. Les détails figureront sur notre site web.



Bulletin Vélo-Cité Bordeaux

ISSN : 1954 - 9032

Mise en page du numéro 128

Mireille Bousquet-Mélou, Daniel Dandreaud

PISTES CYCLABLES
DU PONT
D'AQUITAINE

Ceux qui passent par là l'ont sans doute constaté : la piste aval du pont d'Aquitaine est restée fermée pendant plusieurs semaines, obligeant à des croisements sur la seule piste ouverte. Cette fermeture était due à des travaux de remplacement des fixations des plaques du caniveau technique du viaduc. Tout est rentré dans l'ordre désormais.

Sachez également que ces pistes seront nettoyées de tous les objets malencontreusement « balancés » par des automobilistes distraits entre le 22 et le 26 juin prochains.

GARER SON VÉLO
DANS LE PARKING
DE LA PLACE
CAMILLE-JULLIAN ?

Eh oui, c'est possible !

À titre expérimental, il est en ce moment possible de garer son vélo dans le parking à voitures de la place Camille-Jullian, en plein centre ville de Bordeaux. L'accès et la sortie du parking n'étant ni très pratiques, ni très sécurisés pour les cyclistes, il ne s'agit que de stationnement dit « résidentiel », pour la nuit ou pour plusieurs jours. Aucun intérêt si l'on va simplement au cinéma ou faire une course dans la rue d'à côté...

Les vélos ne peuvent être garés n'importe où. Ils doivent être attachés près du poste du gardien où ils seront, en principe, en sécurité. Le mieux est de vous adresser à celui-ci ou au responsable du parc, monsieur Duchange, pour savoir où vous garer.

Si vous habitez le quartier, n'hésitez pas à utiliser ce service et à le faire connaître autour de vous, car nombreux sont les cyclistes qui ne disposent pas d'un stationnement correct dans ce secteur de la ville.

● Alain Guérineaud

JOURNÉE « ITINÉRANCES CYCLABLES » AU CONSEIL RÉGIONAL

L'objectif de cette rencontre, destinée aux principaux acteurs du tourisme et aux élus de la future grande région, était de faire un bilan remontant à la mise en place du schéma régional des véloroutes et voies vertes en 2003, et de présenter les objectifs du nouveau maillage pour les dix prochaines années



<http://www.citycycle.com/13188-laquitaine-a-velo-un-guide-pour-decouvrir-la-region>

Compte-tenu à la fois de la réforme régionale et de la nécessité de proposer un produit touristique de qualité, l'itinérance à vélo ne peut plus être envisagée dans le seul espace aquitain. Cette journée d'échanges et de témoignages d'opérateurs touristiques de Bretagne, d'Île de France ou de Midi-Pyrénées a permis de mesurer le chemin parcouru et, pour l'Aquitaine, une certaine avance dans la promotion du tourisme à vélo.

Celui-ci représente désormais une filière économique non négligeable et sa clientèle est devenue internationale. Beaucoup de chemin a été parcouru depuis la fin des années 90, où la priorité était donnée à la réalisation d'infrastructures. Aujourd'hui, il ne suffit plus de créer de nouvelles véloroutes, même s'il reste à achever certains chantiers (par exemple la Véloodyssée dans les Pyrénées Atlantiques) et à s'accorder sur une signalétique commune. Plus nombreux, mais aussi plus exigeants, les touristes à vélo attendent des prestations de qualité, en particulier des services adaptés, et des moyens d'accès facilités.

En Aquitaine, comme dans le reste de la France, l'hébergement est la priorité à la fois quantitativement et qualitativement, et c'est pour cette raison qu'a été créé le label « Accueil vélo », garantissant des prestations qui répondent à un cahier de charges rigoureux. La Gironde a été l'un des premiers départements à proposer ce label aux hébergeurs, vélocistes, offices de tourisme...

Confortés par les excellentes retombées économiques de ce type de tourisme, les élus ont bien compris les enjeux d'une politique favorisant l'accueil de nouveaux publics, et en particulier de nombreux étrangers. Mais ils ne peuvent plus

se contenter d'une vision limitée aux frontières de leur territoire car le voyage à vélo s'envisage à l'échelle européenne, avec le maillage des itinéraires « Eurovélo ». Ils peuvent s'inspirer de quelques bonnes pratiques présentées pendant cette journée :

- l'Eurovélo 3 : 1 600 km en France, dont la traversée de l'Île de France, région qui pilote l'itinéraire au niveau européen, mais qui n'a pas encore réussi à mettre tout le monde d'accord sur un nom (« la route des pèlerins » est son appellation ailleurs en Europe) ;

- la Véloodyssée : gérée par une coordination nationale, elle a fait l'objet d'une excellente communication et elle bénéficie de nombreux atouts (accès, services). Sans doute l'itinéraire qui profite le plus du contexte actuel très favorable au tourisme à vélo. Ce n'est pas un hasard si le Routard va lui consacrer un guide en 2016.

L'action des comités régionaux de tourisme doit désormais être soutenue par les organismes chargés de promouvoir la France comme destination vélo.

Outre la recherche de qualité de l'accueil et des services, des efforts devront aussi être faits pour l'accès aux itinéraires par car et surtout par train (40 % des touristes arrivent en train et 60 % repartent en train à la fin de leur périple). La desserte rapide Inter Loire est un succès... mais elle a un coût très élevé. D'autres projets existent, comme sur le Rhin inférieur et en Aquitaine, où on a commencé à envisager des solutions qui permettraient d'accueillir davantage de vélos dans les TER à destination des itinéraires touristiques.

● Pascal Derache

La première carte IGN/AF3V des voies vertes et véloroutes de France vient paraître ! Une carte idéale pour préparer vos loisirs et pour le cyclotourisme. Vous pouvez notamment la commander sur le site de l'AF3V, <http://www.af3v.org/Guide-des-VVV-de-France.html>.

Attention quand même à l'échelle : le millionième, c'est un cm pour 10 km. Vous n'organisez pas les détails votre balade dans l'Entre-Deux-Mers avec cette carte, mais elle peut donner l'idée de trajets de longue distance – à figurer ensuite sur des cartes de plus grande échelle.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ, ACCESSIBILITÉ

C'était le cri de rassemblement à une marche qui a eu lieu à Bordeaux, en faveur de l'accessibilité en tous lieux, portée par l'APF (Association des paralysés de France), les Droits du piéton en Gironde, la FNAUT, et soutenue par les cyclistes de Vélo-Cité et le PUMA.



Mais que fait le CA ?

Avril

- 05 Bourse aux vélos! (p.4)
- 07 Journée « itinérances à vélo » au conseil régional (p.3)
Conseil d'administration
- 09 Comité de ligne SNCF Bordeaux/Le Verdon
- 14 Séminaire « Movable » sur la garantie du temps de parcours
- 10 Collège Brisson à Talence : enquête mobilité auprès des élèves, des enseignants et du personnel
- 11 Remise en selle
- 16 Réunion pour la fête du vélo
Réunion de la commission aménagements/stationnement
- 18 Stand d'information au CMSO de la gare et film présentant la vélo-école
- 20 Concertation sur le futur pont Jean-Jacques Bosc
- 27 Rencontre avec la mairie de Mérignac

Mai

- 05 A Urba, atelier « Grenelle des mobilités »
Conseil d'administration
Inauguration de la zone de rencontre rue Bouffard (p.7)
- 12 Réunion de la commission animations
- 13 Réunion de préparation de l'arrivée du tour à vélo Alternatiba à Bordeaux
- 16 Remise en selle
- 19 Réunion de terrain concernant les potelets avenue Thiers
Collège Brisson : finalisation des ateliers de la journée « mobilité au collège »
- 20 Préparation de la projection du film Vélotopia
Commission animations de la maison de la nature et de l'environnement
- 21 Journée à l'école Paul-Lapie à Talence : atelier de maniabilité à vélo et diaporama
- 22 Balade naturaliste à vélo avec le CREPAQ, DDP et le PUMA (p.5)
- 27 Sensibilisation à l'environnement avec la DREAL
Manifestation pour l'accessibilité organisée par l'APF (p.3)
- 28 Charte mobilité : comité de pilotage du groupe « À l'école sans voiture » avec le CREPAQ (réseau mille pattes)
Réunion « signalisation »
Rencontre avec des étudiants allemands sur le vélo à Bordeaux
- 29 Journée « Mobilité et santé au collège » avec ateliers associatifs de sensibilisation (p.5)
- 30 Stand au marché de Mérignac

Juin

- 02 Débat après projection du film Vélotopia
- 04 Conseil d'administration
- 07 Fête du vélo

BOURSE AUX VÉLOS : VÉLOS POUR TOUTES LES BOURSES...



Vendeurs, acheteurs, staff... Beaucoup de profils différents se trouvaient ce premier dimanche d'avril au rendez-vous bi-annuel de la bourse aux vélos, sur les quais ventés et ensoleillés de la Garonne. Mais seuls une cinquantaine de vélos ont été vendus, du fait, probablement, du week-end de Pâques.

Parmi ces profils, celui de la personne dépitée, qui s'est fait voler plusieurs fois son vélo et veut limiter la prochaine déconvenue... La crainte du vol est d'ailleurs un des éléments limitant l'utilisation du vélo, alors soyez prévoyant :

- optez pour un antivol classé « deux roues » par la commission Antivols de la FUB (vous trouverez la liste sur <http://www.bicycode.org/tests-antivols.rub-21/tests-antivols-fub-23>);
- faites graver votre monture à la Maison du vélo à Bordeaux ;
- attachez la aux arceaux... trop peu nombreux... ou à un point fixe...

Les profils de vélos étaient également diversifiés, du moins pour les clients arrivés tôt : du vélo vintage au vélo fait maison, en passant par une série de vélos à assistance électrique neufs.

L'organisation

Ça roule aussi du côté de Vélo-Cité au niveau organisation... pour avoir l'avis des usagers, ne pourrait-on pas envisager une enquête de satisfaction lors d'une prochaine édition ?

Un déjeuner convivial type auberge espagnole a rassemblé les organisateurs autour d'un buffet arrosé, rehaussé de quelques spécialités maison bien appréciées, avant un après-midi en pente douce.

Notre ami Yves Simone, le guide bordelais bien connu, a animé le stand en proposant l'achat et l'installation de caisses de vin personnalisées sur les porte-bagages. Aurélien, notre jeune mécano, est passé faire quelques réglages et quelques tests sur les vélos mis en vente.

Prochain rendez-vous le 4 octobre !

● Isabelle Le Gall

FÊTE DU VÉLO À SAINT-MÉDARD EN JALLES



Le stand le plus impressionnant de la fête qu'il ne fallait pas manquer !



Initiation au code de la route, appréciée des enfants



Attention départ rando pro !



Toujours de bons conseils au stand Vélo-Cité...

BALADE À VÉLO À LA RENCONTRE DE LA NATURE EN VILLE



Rassemblement d'une trentaine de cyclistes à côté du lion bleu de la place Stalingrad ce vendredi en fin d'après-midi. Dans le cadre de la Fête de la nature, c'est la deuxième édition de la balade à vélo « Cité nature », à l'initiative du CREPAQ : le centre ressource d'écologie pédagogique d'Aquitaine, qui est membre de la Maison de la nature et de l'environnement, MNE, tout comme Vélo-Cité et les Droits du piéton qui se sont associés à cette soirée. Pour débiter, un petit historique de cette place par Matthieu et Emeline, et un quiz oral qui nous met dans l'ambiance de la découverte du quartier de la Bastide. Et hop, quelques tours de roues pour rejoindre le jardin botanique où nous attend le super jardinier animateur Emeric de l'association « Les jardins d'aujourd'hui » qui va nous faire découvrir un jardin potager et floral naturel bien différent des modèles tirés au cordeau ! Du rêve à l'apparence sauvage, mais à l'entretien bien réfléchi. Nous écoutons très attentivement ce maître jardinier nous parler de permaculture, de culture en lasagnes, d'insectes pollinisateurs, de vermicompostage. Puis Julie nous propose une pause contemplation et écoute des sons qui nous entourent : chacun s'éparpille sur le coussin herbeux de son choix, et reste attentif à cette multitude de sons qui nous paraissent très prégnants tout d'un coup. Traversée du jardin dans son ensemble, aux diverses variétés locales.

Arrivée au Parc des Angéliques, plante rare qui se plaît dans les zones humides comme l'estuaire de la Gironde, L'angélique, dite encore « herbe aux anges », doit son nom à ses prétendues vertus magiques, médicinales, et à l'odeur aromatique suave et musquée qu'elle répand. Cette ombellifère géante passait en effet pour conjurer les envoûtements et les sorciers ne résistaient pas à sa bonne odeur. Accrochée au cou des enfants, elle les protégerait en particulier des maléfices de toute nature. Afin de la distinguer de la redoutable ciguë il suffit de froisser quelques feuilles : l'angélique dégage une odeur agréable, alors que la ciguë empest. Mais créons un petit souvenir herbier dans ce champ en prairie naturelle, avant un pique nique partagé sous les platanes devant la Garonne, en attente des voiliers de la course en solitaire qui accosteront à la nuit. Une balade à l'éveil de nos sens et à l'écoute de la nature. Merci à nos guides passionnés. Un plaisir à renouveler.

● Catherine Joanlanne

JOURNÉE « MOBILITÉS » AU COLLÈGE



Le choix de mobilité d'une famille se fait dès le premier déplacement de la journée ; celui-ci conditionne les déplacements suivants. Si les parents accompagnent leur enfant à l'école en voiture, c'est aussi en voiture qu'ils continueront leur journée. Pour des raisons de santé et de préservation de notre environnement (entre autres) il est important de réfléchir aux modes de déplacement, et notamment avec les jeunes générations. Une première expérience a été menée au collège Henri Brisson à Talence, grâce à l'initiative d'une mère de collégiens, sensible à la nécessité d'activités physiques quotidiennes et aux déplacements actifs. Les parents du foyer du collège ont accompagné cette réflexion avec les élèves, vivement soutenus par la conseillère pédagogique d'éducation. Des associations les ont rejoints : Vélo-Cité, Droits du piéton, Airroller, Réseau Mille Pattes/CREPAQ, des associations du PUMA bien en cohérence avec leurs objectifs.

Un questionnaire sur la mobilité a été créé à destination des élèves, des enseignants et de toute l'équipe de fonctionnement du collège. Les résultats ont montré qu'environ les deux tiers des élèves se rendaient au collège à pied, à vélo ou trottinette, ou en transport en commun et cars scolaires. Ces résultats peuvent paraître satisfaisants, mais sachant que les collégiens sont affectés dans des établissements proches de leur domicile, il reste intéressant de se pencher sur les raisons pour lesquelles certains parents accom-



pagent encore leurs enfants au collège en voiture. Des ateliers de préparation à cette journée d'action ont été menés avec les élèves : personnalisation du questionnaire, création des supports de communication, couture, tricot et création de décorations des vélos, mobilisation et motivation du public concerné.

La journée de sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique et à l'utilisation des modes de déplacement actifs a donc eu lieu. Parcours à vélo, à roller, quiz piéton, découverte de l'impact de notre mobilité sur l'environnement, conférence-débat par un professeur de médecine consultant au CHU de Bordeaux, défilé de vélos décorés. La Mairie de Talence a fourni un ensemble de sacoches, écarteurs de danger et gilets jaunes pour les collégiens.

Étaient aussi présentes une représentante du Conseil général, chargée de la promotion de la mobilité et du développement durable auprès des collèges, ainsi qu'une personne chargée de la mobilité au CHU, qui a apporté un vélo à assistance électrique, testé avec grande joie par les élèves. L'ADEME, informée de cette action, s'est montrée aussi très intéressée.

Ce fut donc une grande première, même au niveau national, et les organisatrices motivées sont prêtes à renouveler cette aventure l'an prochain, en espérant que la réflexion puisse être menée tout au long de l'année et intégrée à certains cours.

● Catherine Joanlanne

À VÉLO À L'ÉCOLE



Depuis deux ans, Vélo-Cité participe à la « semaine du vélo » à l'école et au collège, organisée par le ministère de l'éducation nationale dans le cadre du Plan national d'action mobilités actives (PAMA), et relayée par les associations de la FUB. Cette démarche vise à sensibiliser les élèves à l'intérêt du vélo comme moyen de déplacement individuel et collectif.

Nous sommes donc allés cette année à l'école Paul Lapie à Talence et l'école Léon Blum à Floirac pour parler avec les élèves des apports du vélo pour la santé et l'environnement, et animer un parcours de maîtrise du vélo et un atelier de sensibilisation à la sécurité routière. Ces actions qui lient pédagogie et plaisir de rouler à vélo sont importantes pour initier les jeunes aux modes de déplacements actifs, qui permettent une activité physique régulière et favorisent une bonne santé.

● Catherine Joanlanne

PSCHITT !

La rue Judaique a été mise à double sens cyclable depuis les boulevards jusqu'à la rue Brizard. La rue Brizard aussi, en direction de la rue Georges-Bonnac.

Pour ceux qui n'ont pas suivi la presse locale, cet aménagement a donné lieu à une polémique : ça va créer des bouchons, c'est dangereux... La polémique va évidemment faire rapidement pschitt et il restera donc un aménagement bien utile et politiquement courageux sur cette rue emblématique. Y aurait-il une politique vélo déterminée à Bordeaux Métropole ? On en doutait, et voilà qu'on ose ce bel aménagement. C'est à n'y rien comprendre Charles...

Si on en vient aux faits, on peut désormais remonter à contresens de façon très cool (j'ai testé plusieurs fois) depuis les boulevards jusqu'à la rue Brizard, puis sur cette rue en direction de la rue Bonnac. L'aménagement est bien pensé. Pour ceux qui veulent aller dans le sens « normal » (celui des autos) il y a un couloir de bus correct autorisé aux cyclistes.

Pour tout vous dire, cette proposition d'aménagement, Vélo-Cité en avait eu connaissance il y a quelques mois et avait évidemment dit dix fois oui. On est quand même hyper surpris par la vitesse de réalisation. Bravo et encore bravo !

Et pour ne rien vous cacher on avait demandé plus : de mettre aussi en double sens les 140 mètres de la rue Judaique qui vont de la rue Brizard vers la place Tartas et le carrefour avec les rues Chauffour et Lachassaigne. En effet, ça permettait de boucler l'aménagement prévu avec la rue Sullivan et de ne pas stopper le double sens 80 mètres avant la piscine Judaique (rageant tout de même). 140 mètres pas faciles et coûteux à retravailler, on l'avoue : il aurait fallu supprimer 7 places de stationnement auto sur la chaussée (7 places, oui, vous avez bien lu, quelle horreur !), décaler une place de manutention, déplacer la station VCub sur la place Tartas et retravailler une partie de la place Tartas... C'était trop rêver. Mais ne boudons pas notre plaisir, et savourons ce qui a été fait.



Le départ du double sens cyclable rue Judaique au niveau des boulevards



Fin du double sens cyclable de la rue Judaique, départ de celui rue Brizard à droite. On devine l'entrée de la piscine plus bas à quelques mètres, dommage.

● Jean-François Perrin

LE VÉLO, TROP NOUVEAU POUR LE NOUVEAU STADE

Comme promis à nos lecteurs dans le dernier bulletin, j'ai rejoint (à vélo) le Nouveau stade de Bordeaux – tel est son nom – le vendredi 22 mai à 17 heures, à la veille du premier match

Pas pour jouer au foot, on s'en doute, mais plutôt au cycliste néophyte qui voudrait se rendre au stade à vélo.

Phase 1 : le vélo virtuel

En guise d'échauffement, je regarde si des données d'accès sont disponibles sur internet. Je commence par le site officiel du nouveau stade. Et là c'est très amusant. À la rubrique « Infos pratiques, accès et parkings » on trouve six rubriques : « En tramway, en bus, en train, en avion, en voiture, en deux-roues (*) ». Le logo pour les deux-roues représente un scooter et le lien vers le plan d'accès ouvre le même plan que pour les autos vers les parkings voitures, avec détour par l'avenue du Port-du-Roy, l'allée du Bois et Ladoumègue ! Sans commentaire tellement c'est ridicule. Je me mets alors en quête du mot « vélo » sur l'ensemble du site. Je ne trouve que deux occurrences, la phrase « Trois grands parkings à vélo seront également mis à disposition des spectateurs » dans le tréfonds du site sur une page très difficilement accessible, et une référence au... stade Vélodrome de Marseille. Mais comment trouver ces trois (grands) parkings ? Et bravo au moteur de recherche, y'a bien « vélo » dans « vélodrome de Marseille »...

Comme je suis têtu, je poursuis mes recherches sur le web mondial avec les mots clés « vélo » et « nouveau stade de Bordeaux ». La page « En voiture, en tram, à vélo : comment accéder au Nouveau stade de Bordeaux ? » sur le site de France Bleu Gironde est rigolote, elle ne connaît du vélo que les 8 stations VCub les plus proches (va falloir marcher) et mentionne, à l'item « en voiture », un parking vélo/motos (vélo au singulier, motos au pluriel, ça peut pas être un hasard) de 1 250 places. Le site de Bordeaux Métropole nous annonce que « 200 arceaux vélos d'une capacité de 400 places sont installés avenue de la Jallère, près du nouveau stade ». Trouville intéressante (on verra pourquoi dans la suite), le site des Girondins qui annonce, photos à l'appui, du stationnement vélo rue de la Jallère et au niveau du grand parking tribune nord.

Phase 2 : quand faut y'aller faut y'aller !

Je trajet en une demi-heure depuis Gambetta. À partir de Ravezies le trajet cyclable devient très sympa (j'adore le passage au dessus de la rocade), bravo les aménageurs ! J'arrive par Bricaud et je trouve évidemment les arceaux prévus avenue de la Jallère (enfin 100, pas 200) mais il n'y aucun signallement. Le cycliste arrivera le plus souvent par Bricaud. Avec l'effet d'attraction du parvis du stade, et comme les arceaux sont assez loin dans la Jallère, le non averti poussera vers le parvis du stade sans rien voir, c'est sûr. Je joue donc celui qui n'a rien vu et traverse le parvis. Ouai, il a peut-être une chance de tomber sur les 100 arceaux bien cachés tout au nord de la façade principale, au parking « parc floral ». Faisant demi-tour, j'aperçois trois messieurs costumés genre « officiels » sortant du stade. Je les

salue et je fais connaître la raison de ma promenade. La conversation est très sympathique. On me répond fort justement « qu'évidemment, plus il y aura d'accès à vélo mieux ce sera pour le stade ». On me rappelle les arceaux officiels de l'avenue de la Jallère, je signale le gros défaut de balisage.

Et le jour J...

Phase 3, je recherche dans mes connaissances un impétrant qui serait allé au stade samedi à bicyclette. J'en trouve un facilement. « Où t'es-tu garé ? » que je lui demande. « Aux arceaux du vélodrome » (y'en a en effet une poignée) qu'il me répond, « j'en ai pas vu ailleurs ». « Et heureusement que j'y suis allé à vélo, j'ai vu un sacré bazar à la sortie pour les voitures » qu'il me rajoute.

Conclusion

Un trajet cyclable très agréable et rapide, mais pour un stade de 42 000 places avec 8 500 places de parking auto, seulement 400 places vélo découvrables par les explorateurs les plus gaillards, c'est moins de 1 % de part modale, et des informations déficientes. Quand on dit que politique vélo rime souvent avec pipeau, on n'a peut-être pas tort. Va falloir encore râler fort.

● Jean-François Perrin

(*) ààààà deux-roues, grognonne la rédac', sauf si on voyage dans le réservoir d'essence.



Point critique du trajet, le carrefour Domergue-Samazeuilh-Bricaud. L'aménagement est réussi et le cycliste qu'on voit sur la photo et qui l'utilise chaque jour m'en a dit du bien



Les 100 arceaux de l'avenue de la Jallère et les 100 arceaux du parking nord, côté parc floral

MÉRIGNAC

Nous avons perçu récemment plusieurs mauvais signes, alors que les aménagements cyclables sont rendus obligatoires par la loi. Par exemple, l'échangeur 9 qui a été mal traité pour les cyclistes, ou le projet de déviation de Marcel-Dassault vers Martignas qui nous a demandé tant d'énergie pour obtenir un cheminement correct. Et voilà maintenant cet article de *Sud Ouest* du 22 mai qui imprime une page entière sur le « moins d'élan » pour le vélo en ville. N'a-t-on pas pensé trop vite que tout était gagné pour le vélo ? La présence de Vélo-Cité autour des plans des projets reste vraiment une nécessité !

Il y a zone 30 et zone 30

Nous pourrions être satisfaits de la multiplication des zones 30 un peu partout... et c'est vrai que quand nos routes passent de 50 à 30 km/h, nous y gagnons tous un peu, avec notamment des dépassements de voitures plus doux. On le constate dans les quartiers apaisés de la ville comme à Arlac, ou autour du parc Féau.

Mais il y a les nouvelles zones 30, comme en centre ville, où tous les cyclistes souffrent de l'absence d'aménagements. On y rencontre fort peu de jeunes ou de cyclistes lents, alors que la médiathèque, le marché, l'école Jules Ferry et le cinéma ne demandent qu'à être rejoints à bicyclette.

Il est pour le moins très inconfortable de pédaler dans ces nouvelles rues étroites aux hauts trottoirs où les voitures vous poussent ou vous serrent. Les cyclistes ont l'impression de déranger en traversant le centre-ville de Mérignac. N'est-ce pas là un désastre de conception ?

En bref

Nous n'avons pas de nouvelles du projet du pont Kennedy entre la zone commerciale et la zone hôtelière. Il avait été trouvé une solution pour y laisser la place à une piste cyclable (sur trottoir), et l'autre piste aurait été gagnée sur la largeur de la chaussée. Trop beau pour être vrai ?

Dans le quartier de la Glacière, la voie Alfred-de-Musset est toujours en travaux. Ceux-ci sont interrompus à cause de la présence d'amiante dans le vieux bitume à enlever.

● Max Clogenson

RUE BOUFFARD

Les travaux d'aménagement de la rue Bouffard en zone de rencontre sont terminés depuis de nombreuses semaines. Cette rue offre une excellente alternative cyclable (dans les deux sens) à la très piétonne rue des Remparts. Un bémol (inévitabile dans cette rue riche en magasins d'instruments de musique) : depuis le bas de la rue Bouffard, il faudrait pouvoir rejoindre la rue de l'Hôtel-de-ville, située quelques mètres sur la gauche, par une autre zone de rencontre. Vélo-Cité l'a demandé, pas obtenu, il faut donc mettre pied à terre sur quelques mètres. On le redemandera.

GRADIGNAN : POUR UN AMÉNAGEMENT RUE DU SOLARIUM



Les adhérents Gradignais de Vélo-Cité se sont réunis le 15 avril dernier en compagnie de M. Fabia, adjoint au maire chargé de l'urbanisme. Ce dernier a fait le point sur les aménagements cyclables en cours ou en projet, et nous avons constaté que plusieurs de nos demandes de résorption de discontinuités cyclables sont en voie d'être

satisfaites : création de pistes cyclables rue de Pessac (en travaux), rue du Maréchal-Juin (travaux dès la fin du chantier de rénovation du collège Mauguin), route de Canéjan entre Saint-Albe et Loustalot, zone 30 rue François-Xavier entre le cours du Général-de-Gaulle et les allées Lataste, à plus long terme création d'une piste cyclable rue du professeur Villemin. La priorité devient maintenant pour nous l'aménagement de la rue du Solarium, du fait de sa dangerosité pour les vélos et de son caractère structurant : accès à la salle du Solarium, au club sportif des Coqs Rouges et surtout à la principale zone d'activités de la commune. Une piste cyclable pourrait être créée au moyen d'une acquisition foncière sur le domaine des Coqs Rouges. Cette demande a recueilli un avis favorable de la commune et nous espérons qu'il en sera de même à la Métropole.

● Philippe Ménard

NOUVELLE PISTE À EYSINES



Un beau début de piste (en fait une voie verte) près de la sortie 9 de la rocade...



Mais un bien vilain trottoir à l'autre bout !

Bon, une nouvelle piste, ça n'a rien d'exceptionnel. Alors pourquoi en parler ? Eh bien pour deux raisons. La première c'est sa situation intéressante puisqu'elle relie l'avenue de Magudas à l'avenue de Saint-Médard (et réciproquement !). Elle longe la

rocade entre la sortie 9 (résidence des Pins à Mérignac) et le pont sur la rocade de l'avenue de Saint-Médard, permettant une liaison rapide et sécurisée entre ces deux grandes voies et également un accès au tram depuis, par exemple, les secteurs de La Forêt et du Grand Louis.

La seconde raison est moins brillante, car si l'embranchement du côté de l'avenue de Magudas est parfaitement traité, rien n'a été prévu avenue de Saint-Médard. La piste se termine brutalement au bord d'un trottoir de 20 cm de haut ! Si on était un peu critique, on pourrait ajouter une troisième raison pour parler de cette piste : compte-tenu de son intérêt « stratégique » ne serait-il pas astucieux de signaler cet itinéraire ? Mais là, c'est un reproche que l'on pourrait faire en de nombreux points de notre métropole...

● Alain Guérineaud

COURSES D'OBSTACLES À MÉRIGNAC SOLEIL

Différentes études le démontrent, mais les grandes enseignes ne semblent pas y croire tout à fait : le chaland à vélo dépense plus (certes en plusieurs fois) que le chaland automobiliste. Et pourtant...

Les lecteurs se rappelleront nos différents combats pour faire équiper les supermarchés et hypermarchés de stationnements dédiés aux cyclistes, pratiques et proches des entrées (à opposer aux casse-roues qu'on trouve facilement près des locaux poubelles).

Aujourd'hui c'est un cri à mi-chemin entre l'espoir et le désespoir que nous lançons.

Du côté de l'espoir, nous notons de plus en plus d'aménagements cyclables à l'intérieur des centres commerciaux, comme celui photographié ci-dessous, qui est venu ceindre l'extension de Mérignac Soleil et relier deux quartiers qu'un kilomètre séparerait sinon : la rue du Pradas derrière le centre et les nouveaux aménagements réalisés par Bordeaux Métropole et Mérignac de l'autre côté.



Le long de l'extension de Mérignac Soleil

Plutôt du côté de l'espoir, avec un effort à poursuivre, des stationnements assez nombreux mais peu visibles, comme le démontre notre reportage-photo et les entretiens avec les cyclistes plutôt nombreux en ce mercredi matin.



Parking très encombré, proche d'une entrée

Les deux cyclistes interrogés ont déclaré n'avoir vu que celui-ci (vu le stock de chariots amassés devant, ils doivent avoir le goût du défi). L'un d'eux a regretté qu'il n'y ait plus de parking abrité, le vieux parking à vélo ayant été détruit pour la construction du deuxième parking à silo.



Celui-là, à peine plus loin de l'entrée, est vide.



Quant à celui-là, il n'était connu que du cycliste qui y a ses habitudes, ravi d'y trouver abri. À noter qu'il n'est pas signalé.

Du côté du désespoir, de celui que l'absurdité provoque, les fameux parcours d'obstacles qui ont donné le titre (et le jeu de mots... passable) à cet article. Graduons un peu les choses par niveau.

Niveau moyen



Mérignac Soleil : la barrière est un peu interrompue à gauche de la photo, et il n'y a pas toujours des livreurs pour pouvoir jouer à saute-palette.

Difficile



Mérignac Soleil encore : si on n'a rien acheté, on peut espérer passer à gauche de la photo ou derrière les poubelles. Défi supplémentaire : l'absence de visibilité de la barrière. Heureusement le parking est toujours violemment éclairé, ouf !

À Auchan-Lac, même configuration : pour empêcher les autos de passer on embête les cyclistes, qui ne sont pas encombrants, ne polluent pas et véhiculent des chalands fidèles.



Auchan-lac

Très difficile



Mérignac Soleil de nouveau, accès vers la rue du Pradas

Que coûterait de modifier un peu ces portails pour permettre aux cyclistes de passer, tout en maintenant leur fonction anti-autos ? Probablement pas même un millième du prochain silo à autos ! Allez, encore un effort, tout le monde y gagnera, notre niveau en steeple chase dût-il baisser !

● Danielle Cassagne

Vélo-Cité demande

- Que les accès aux passerelles pour piétons et cyclistes au dessus de la rocade soient balisés afin d'encourager leur utilisation.

- Que dans les cas extrêmes où un vélo doit être enlevé pour cause de stationnement gênant, le propriétaire en soit informé.

- En parallèle, nous réitérons notre demande de création d'un service de repérage et d'enlèvement des vélos réduits à l'état d'épave : prévue dans le plan vélo de la CUB, cette brigade devrait exister depuis 2013 !

LE VÉLO SUR LES LIGNES ARCACHON-BORDEAUX ET AGEN-BORDEAUX

Vélo-Cité a été sollicitée par la Région pour proposer des alternatives au mode de transport actuel des vélos dans les TER. Les lignes qui vont de Bordeaux à Arcachon et Agen sont en effet saturées aux heures de pointe et le transport des vélos y pose des problèmes récurrents. Voici une synthèse du document transmis à la Région

Préambule

Vélo-Cité regrette vivement que le choix des nouveaux TER diminue la capacité de transport des vélos (une sangle pour attacher trois vélos par voiture). Ce choix démontre l'absence de politique vélo concertée avec les TER de la Région Aquitaine.

Alors que la Région doit répondre aux enjeux du développement durable, ce manque nous paraît particulièrement dommageable. La Région doit se doter au plus vite d'un plan vélo articulé autour de son réseau de TER. Pour garantir les déplacements à vélo des usagers des TER, Vélo-Cité propose de bien identifier l'ensemble des problématiques et la diversité des situations. Ce diagnostic permettra d'apporter des réponses appropriées, en diversifiant les offres de stationnement, de transport de vélos et d'intermodalité.

1. Des TER en limite de capacité aux heures de pointe

Deux situations doivent être traitées séparément : les déplacements réguliers d'actifs dits pendulaires, et les déplacements de loisir et de tourisme.

1.1 Les déplacements pendulaires, enjeu de l'intermodalité

Dans les objectifs de développement durable, permettre aux travailleurs de se déplacer autrement qu'en voiture-solo est primordial, même pour les personnes ne résidant pas dans la commune où elles travaillent. Le vélo permet d'étendre considérablement le champ d'attractivité d'une gare. Lorsque le domicile et le lieu de travail sont éloignés de la gare, le transport du vélo dans le train facilite l'intermodalité.

Le transport des vélos dans les TER des lignes Arcachon-Bordeaux et Agen-Bordeaux lors des pics de fréquentation est une source de conflits entre les cyclistes et les contrôleurs d'une part, puisque tous les vélos ne sont pas accrochés dans les règles ; entre voyageurs d'autre part, certains considérant que les vélos occupent une place qui devrait être réservée aux passagers.

L'enjeu est donc de permettre à tous les usagers qui le souhaitent de continuer à se rendre au travail en combinant vélo et train sans désagrément pour les usagers non cyclistes.

Vélo-Cité suggère de mener une étude approfondie des solutions mises en place dans les pays européens (Pays-Bas, Belgique, Danemark, etc.) et les régions (Alsace notamment) déjà confrontés à ce problème.

1.2 En période estivale : un enjeu social et touristique

L'été, les tensions se situent les week-ends en début et fin de journée, les TER étant très fréquentés par les touristes qui se rendent sur le littoral et à la campagne. Le vélo n'est plus un mode de déplacement mais une forme d'écotourisme et de pratique sportive, pour des usagers qui n'ont pas toujours les moyens de partir loin ou par d'autres moyens de transport. Permettre le transport des vélos, même encombrants (tandems, remorques, etc.) dans les trains, est donc un enjeu social. Mais il s'agit également d'un enjeu économique pour les activités

liées au tourisme et d'un enjeu culturel pour la valorisation du patrimoine régional.

2. Élaborer des solutions adaptées aux usagers

Vélo-Cité reconnaît les difficultés posées par le transport des vélos dans les TER aux heures de pointe. Elle souhaite que les réponses à ce problème soient multiples et adaptées aux besoins des usagers.

2.1 Mesurer les besoins et choisir d'y répondre

Dans ce but, la Région devra mener une enquête afin d'identifier les profils des usagers cyclistes du TER (distances parcourues, type de vélo, fréquences, lignes TER, etc.). Si elle porte un projet cohérent visant à développer l'intermodalité TER-vélo, Vélo-Cité pourra l'accompagner dans l'état des lieux des pratiques.

Les lignes et les horaires où le transport des vélos pose un vrai problème peuvent déjà être déterminés grâce aux opérations de comptage dans les trains (déjà réalisées). Des comptages à proximité des gares en journée et la nuit permettront d'évaluer si l'offre de stationnement est satisfaisante ou devrait s'accroître au vu des restrictions du transport des vélos et de l'augmentation de la fréquentation des TER.

2.2 Un panel de solutions

Vélo-Cité souhaite moduler les solutions classiquement mises en œuvre, en Aquitaine et ailleurs.

– Augmenter la capacité de transport des vélos en saison touristique

Réserver un espace conséquent pour le transport des vélos en période touristique nous paraît l'unique solution pour accueillir ce public. La capacité de transport doit être en rapport avec la fréquentation relevée par les comptages et les enquêtes auprès des utilisateurs, et tenir compte du fait que ces vélos sont souvent plus encombrants. Elle peut prendre la forme d'un fourgon aménagé comme dans les trains inter-Loire, ou d'une partie de voiture dégagée de sièges.

– Augmenter l'offre de stationnement en gare

L'offre de stationnement sécurisé à proximité de toutes les gares doit être correctement dimensionnée et adaptée pour éviter les vols et les dégradations. Une analyse de la situation de chaque gare permettra de choisir la solution la plus fonctionnelle et durable. Certains usagers pendulaires pourront ainsi laisser un vélo dans chaque gare, comme cela se pratique dans des pays voisins.

Vélo-Cité attire l'attention sur le surcoût engendré par cette solution qui impose d'acheter et d'entretenir deux vélos. Le tarif des parcs vélos sécurisés devra être peu élevé. Une billetterie et un mode d'accès unique et combiné avec l'abonnement TER renforceront l'attractivité de cette solution.

– Transporter les vélos non pliants sur réservation aux heures de pointe

Afin de permettre à des usagers de transporter leur

vélo pour des déplacements non réguliers en TER, un mode de réservation d'un emplacement vélo dans la limite des places disponibles doit être proposé aux heures de pointe. La procédure de réservation devra être clairement expliquée.

– Permettre l'accès aux vélos pliants à tous les usagers

Cette permission paraît être actuellement le principe unique de la politique vélo de la SNCF et de la Région. Mais les vélos pliants ne sont adaptés que pour les trajets relativement courts car les roues sont de petit diamètre. Par ailleurs ces vélos sont très chers. Se limiter à cette politique, c'est risquer d'accroître la fracture avec les plus démunis pour qui l'intermodalité TER-vélo est une solution économique.

Le prêt de vélos pliants ou des offres de billets et d'abonnements TER incluant la location d'un vélo pliant doivent être mis en place pour rendre cette solution accessible au plus grand nombre.

– Renforcer l'intermodalité avec d'autres modes de transports

La Région devra travailler en concertation avec les autorités organisatrices des transports des communes desservies par les TER afin de proposer à l'arrivée des alternatives efficaces au vélo. Une politique tarifaire avantageuse et une billetterie unique entre le TER et les transports en commun renforceraient l'attrait de l'intermodalité.

Le transport à la demande dans les petites gares est une option à étudier ou à développer là où elle existe déjà (comme à Gazinet-Cestas).

Le seul report modal sur les vélos en libre-service n'est pas souhaitable, car l'afflux massif d'usagers perturberait le fonctionnement du service. Pour limiter le phénomène de saturation des stations VCub de la gare, la création d'une nouvelle station côté Belcier devra être étudiée en concertation avec Bordeaux Métropole dans le cadre du ré-aménagement de la gare Saint-Jean.

– Renforcer la cadence des trains et fluidifier les dessertes

Puisque certaines lignes de TER sont saturées, des solutions pour réduire le nombre de passagers transportés au kilomètre pourraient être recherchées par la SNCF. Augmenter le cadencement des trains, assurer une desserte plus fine du territoire par la création ou la réouverture de gares/haltes intermédiaires (Talence-Médoquine, Lormont...), fusionner les lignes reliant Arcachon, Libourne, St-André et Agen pour supprimer le terminus systématique et contraignant de la gare Saint-Jean... Cela augmenterait mécaniquement la place disponible, et diminuerait les conflits liés au transport des vélos. En réduisant les distances à parcourir en complément du train (nouvelles dessertes), cela contribuerait également à limiter les besoins de transport des vélos.

Vélo-Cité suivra ce dossier avec attention afin que les aménagements en faveur des cyclistes ne s'arrêtent pas sur le quai de la gare et offrent des solutions crédibles pour tous, pendulaires ou touristes.

● Julie Pillot

UN SITE WEB COLLABORATIF POUR NOTER ET TROUVER DE BONS TRAJETS À VÉLO

C'est un site tout neuf, qui n'attend que vous pour que vous y inscriviez vos trajets favoris, avec d'éventuelles mises en garde de sécurité ici et là. Il couvre Bordeaux et les communes alentour.

<http://www.velo-trajets-securite.fr/>

ENCORE UNE CARTE

Cette fois c'est la carte de Bordeaux en ligne, sur laquelle vous pouvez rechercher un tas de sites gérés par la ville. Entre autres, les voies cyclables, mais il faut oser cliquer sur le logo auto, « transports déplacements », pour y accéder. En prime, les stations VCub, les piscines, le patrimoine...

<http://www.bordeaux.fr/>



LE VÉLO À CUBA

En arrivant à Cuba le touriste a tout de suite l'œil attiré par les vieilles voitures américaines des années 50-60, qui sont devenues un des symboles de l'île. Il en oublierait presque, ce brave touriste, les autres modes de transport, pourtant majoritaires : la marche à pied, le cheval (attelé ou non) et, ce qui nous intéresse le plus, la bicyclette

Oui, cher ami lecteur : le cubain (et la cubaine) est un pratiquant assidu de la petite reine. Un brin par obligation, certes, compte tenu du prix d'une automobile pour le vulgum pecus, mais tout de même... D'après mes observations, le vélo cubain est avant tout utilitaire ; j'ai rencontré très peu de cyclistes sportifs ou de randonneurs autochtones. Le vélo est utilisé pour toutes sortes de déplacements, aussi bien dans les villes qu'à la campagne. On trouve aussi des vélo-taxis ou des vélos avec remorque pour le transport d'objets parfois lourds ou encombrants.

Rien de bien original, direz-vous, nous avons tout cela chez nous aussi... À une différence près toutefois : le nombre. Car si ici on compte un cycliste pour dix automobilistes, là-bas c'est l'inverse ! Autant dire que l'air y est plus pur.

En conséquence, il y a peu d'aménagements spécifiques. J'ai vu cependant des rues « piétons-cyclistes », quelques doubles sens cyclables et... la possibilité de rouler à vélo sur les autoroutes (gratuites, il va sans dire).

Pour le stationnement, je n'ai rien vu qui ressemble à nos superbes arceaux, mais il faut dire que je n'ai pas vu non plus d'antivol. Preuve sans doute d'un risque peu élevé de chapardage.

Nombre d'agences proposent des randonnées à vélo dans l'île et nous avons croisé des pelotons de touristes (en majorité canadiens et nord-européens) qui découvraient le pays par ce moyen. Ce qui n'était pas notre cas puisque nous randonnions à pied (c'est très bien aussi).

N'hésitez pas à découvrir ce pays, bien plus accessible qu'on ne le dit, où vous êtes très bien accueillis, où la musique est vraiment omniprésente et les interprètes de grande qualité. Où vous trouverez de superbes paysages, des plages paradisiaques, une architecture éblouissante, et... des cocktails délicieux !

Bref, il n'y a pas que des vieilles bagnoles américaines chromées et retapées à Cuba, il y a bien mieux : des traditions, une culture, une âme...



Non, ce n'est pas Amsterdam !



Vélo à trois places

À la rencontre de nos bénévoles

UNE INTERVIEW DE GÉRARD COUSTILLAS,
UN « ANCIEN » DE VÉLO-CITÉ



DES EMPLOIS
BÉNÉVOLES
À POURVOIR

Notre association recherche... pas moins de trois bénévoles !

- un(e) trésorier(e) adjoint(e), capable de préparer la comptabilité courante mensuelle (à compter du deuxième semestre 2015),

- un(e) responsable « paye », capable de s'occuper totalement de la paye de deux salariés (à compter du 1er janvier 2016),

- un(e) gestionnaire pour l'animation et la rédaction de la page Facebook de l'association.

Pour tout renseignement,
appeler Vélo-Cité au 05 56 81 63 89.



Mais au fait, Gérard, depuis combien de temps fais-tu partie de notre association ?

J'y suis arrivé en 1989. L'une des premières actions auxquelles j'ai participé a été de rejoindre Strasbourg depuis Bordeaux en... quatre jours. Je précise tout de même que nous étions plusieurs et que nous relayions...

Quelle sont tes activités dans l'association ?

Je me vois mal dans un bureau, aussi je me suis toujours consacré à la mécanique. Lors des premières « journées sans voitures » nous tenions un stand pour faire connaître Vélo-Cité et nous assurions un atelier de petite mécanique pour les vélos, auquel je participais. On avait même envi-

sagé d'ouvrir un stand de réparation de vélos sur la place Gambetta ! Heureusement, cela ne s'est jamais fait : j'aurais été embauché en permanence !

Désormais j'interviens principalement lors des bourses aux vélos d'avril et d'octobre pour une vérification du matériel mis en vente.

Il se dit que tu essaies également de transmettre tes connaissances, qu'en est-il ?

Oui, j'essaie mais il n'y a pas beaucoup d'adeptes ! Jusqu'à présent je n'ai eu que des élèves féminines, probablement parce qu'elles n'avaient pas eu l'occasion de pratiquer la mécanique jusque-là. J'ai donc donné quelques bases mais je n'ai pas eu de demande pour une formation de second niveau...

Tu habites Mérignac. Trouves-tu qu'il y a beaucoup de cyclistes dans la ville ?

Euh ! Hum ! Disons que nous ne les voyons pas beaucoup. Dans ma résidence j'aperçois des vélos qui rouillent dans les garages. Les gens ont eu une envie à un moment, et puis ils se sont rendu compte qu'un vélo n'avancait pas tout seul... On peut pourtant circuler sans difficulté dans mon quartier. Il y a donc encore beaucoup de monde à convaincre !

Merci Gérard pour ton implication de longue date dans notre association.

Ah ! J'allais oublier un petit détail qui a son importance : Gérard est non voyant. Il circule en tandem ou en quadricycle biplace...

Propos recueillis par Alain Guérineaud.

MOTS CROISÉS n° 59 par Anne Dicky

Horizontalement I. Chacun en fait toute une histoire. — **II.** Rackettait les marchands de choux-fleurs. — Trompas. — **III.** Mollusques. — Phonétiquement enlevé. — **IV.** L'intérêt général. — **V.** Souvent fétide. — Opéra viennois. — **VI.** Disque (sigle). — S'exercer. — **VII.** Mal bue. — Sur des bornes (abréviation). — Direction (abréviation). — **VIII.** 38 matin, midi et soir (c'est plus une femme, c'est un régime). — **IX.** Amateur. — **X.** Cette nuit. - Représentation. — **XI.** Étant mal écrit. — Ville du Colorado. — **XII.** Avant les Coupes du Monde. — **XIII.** De l'autre côté.

Verticalement 1. Présomption — **2.** Lac. — Démenti salutaire. — **3.** Pomme en l'air. — Brutale, et désordonnée en plus. — **4.** Émoussée. — Cavalier. — **5.** Grand voyageur. — **6.** Léon bouleversé. — Rassemble. — Rapport. — **7.** Des lundis en pagaille. — Elle est canon ! — **8.** Préposition. — Pronom. — Lettres d'enduseur. — **9.** Gonfles. — Une voix. — **10.** Slave orientale (deux mots).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II			■							
III								■		
IV										
V		■				■				
VI			■							
VII				■			■			
VIII									■	
IX										
X						■				
XI										
XII										
XIII										

Solution du n° 58

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	V	A	R	O	U	F	A	K	I	S
II	A	V	O	I	S	I	N	A	N	T
III	G	A	R	N	I	■	E	L	U	E
IV	A	L	E	T	T	E	■	A	I	R
V	B	A	L	■	E	X	A	C	T	E
VI	O	N	■	A	R	T	O	H	■	O
VII	N	C	■	F	A	R	I	N	A	T
VIII	D	H	C	P	■	A	■	I	M	Y
IX	A	E	R	■	P	I	C	K	U	P
G	G	U	I	■	A	T	R	O	C	E
XI	E	X	C	L	U	S	I	V	E	S

Sommaire du n° 128

1	Éditorial
2,3	Actualité
4,5	C'est passé
6	Bordeaux
7,8	Aménagements
9	Train et vélo
10	Courrier, brèves
11	Bénévolat

Étiquettes, mode d'emploi

Si votre adresse est incorrecte, changée ou en passe de l'être, merci de nous le faire savoir... Vous ne voudriez pas que votre gentil facteur se déplace pour rien!

Expéditeur : Association Vélo-Cité
16 rue Ausone 33000 BORDEAUX
05 56 81 63 89

ISSN : 1954 - 9032

ÉTIQUETTE

Le numéro 128 a été tiré à 460 exemplaires
(+ 800 diffusés par mail).

Prenons notre sort en mains, il suffit d'un téléphone ou d'un mail

Un trou dans la chaussée, une piste envahie par un arbuste, un feu pour cyclistes qui ne fonctionne pas, des débris de verre : il faut désormais contacter le CGEP (centre de gestion de l'espace public) concerné. Voici les numéros de téléphone. Les « DT » sont des directions territoriales.

Soyez très précis (nom de la rue, numéro de la maison la plus proche, repère particulier à proximité). Soyez courtois : la personne à laquelle vous vous adressez n'est pas responsable du problème ; et quand il est résolu, n'oubliez pas de dire merci. Pensez à nous signaler votre appel (bordeaux@fubicy.org), ça ne peut pas faire de mal.

État des chaussées et pistes

CGEP Rive Droite, DT1 : **05 57 80 79 00** (Ambarès, Ambès, Carbon-Blanc, St Louis de Montferland, St Vincent de Paul)

CGEP Rive Droite, DT2 : **05 56 40 64 00** (Artigues, Bouliac, Floirac, Lormont, Cenon)

CGEP Sud, DT3 : **05 56 87 75 50** (Bègles, Talence, Villenave d'Ornon)

CGEP Sud, DT4 : **05 56 07 74 00** (Gradignan, Pessac)

CGEP Ouest, DT5 : **05 57 92 79 50** (Mérignac, Le Haillan)

CGEP Ouest, DT6 : **05 56 70 69 50** (Eysines, Le Taillan, St Aubin de Médoc, St Médard en Jalle)

CGEP Ouest, DT7 : **05 57 93 60 00** (Blanquefort, Le Bouscat, Bruges, Parempuyre)

CGEP Bordeaux, DT8 : **05 57 19 62 00** (Bx Nord, Caudéran, délimitation axe Judaïque/Intendance jusqu'aux quais)

CGEP Bordeaux, DT9 : **05 57 19 62 00** (Bx Sud, Bastide, St Augustin)

Et ce qui va avec

(boutons-poussoirs et boucles de détection) :

0800 32 05 33 (appel gratuit depuis un fixe)

Propreté des pistes et bandes

Bandes : **la mairie**
Pistes en site propre : **CGEP comme ci-dessus**

À vos plumes et claviers

Vélo-Cité se réjouit par avance de recevoir vos remarques, vos idées, vos protestations sous forme d'un petit mot, d'une lettre ou mieux encore, d'un article.

L'idéal serait de nous adresser votre texte sans aucune mise en page en utilisant l'une des deux voies suivantes :

- par courrier à l'adresse de Vélo-Cité ;
- par courrier électronique à bordeaux@fubicy.org

Êtes-vous à jour de votre cotisation ?

Vélo-Cité Bordeaux
16 rue Ausone • 33000 Bordeaux

Cotisation annuelle (année civile)

Individuelle	15 €
Étudiants, chômeurs...	5 €
Famille, association	20 €

Dons (déductibles à 66 % de vos impôts)

20 € 30 € 50 € Autre

(Chèque à l'ordre de Association Vélo-Cité)

Nom
Prénom
Adresse électronique
Adresse courrier

Je souhaite recevoir le bulletin en version :

électronique (PDF) papier

Êtes-vous déjà adhérent ?

Boîte à lettre accessible par nos facteurs ?

Si l'adhésion est familiale, combien de cyclistes regroupe-t-elle ?

Facultatif
Téléphones domicile
travail
portable

Quelques mots sur Vélo-Cité ?